

C'est Noël avant l'heure et les « cadeaux » qu'ont préparé pour nous le petit « Nicolas » et ses amis sont déjà achetés :

- Gel des tranches d'imposition sur le revenu,
- Augmentation de la TVA,
- Accès à la justice payante pour tous,
- Augmentation de la taxe sur les compléments santé,
- Déremboursements,
- Instauration de forfaits et franchises,
- Ponctions sur le budget de l'assurance maladie,
- Diminution des prestations sociales,
- puis le gouvernement s'en prend directement à tous les salariés

Sommaire

- P1. Editorial
- P2. Communiqué de la CES
- P3. AG de l'UTR le 12/01/12
Galette des Rois le 12/01/12
- P4. les formations
réunion du 20/09/11
- P5. CR journée des talents
E si c'était nous.
- P6. L'été syndical en Comminges
Galette des rois à l'ULR
- P7. Expression libre
- P8. Action du 13 décembre

malades, suspectés d'être des « fraudeurs » et « responsables des déficits publics », en instaurant un jour de carence de plus dans le privé et un dans la Fonction Publique en tentant en plus, d'opposer les uns aux autres.

Tout cela entraînant une baisse du pouvoir d'achat immédiate.

Tous ces « cadeaux » risquent d'entraîner notre pays dans la récession au lieu de le sortir de la crise.

C'est pourquoi les organisations syndicales Cfdt, CGT, FSU, Solidaires, UNSA ont décidé d'agir ensemble pour s'opposer à ces mesures et obtenir d'autres solutions. Avec un appel commun, elles s'adresseront aux salariés pour interpeller le gouvernement, les élus et les responsables d'entreprises dans la période du 1^{er} au 15 décembre. Dans ce cadre, le **13 Décembre sera un temps fort de mobilisations** interprofessionnelles, notamment avec des rassemblements.

Soyons certains que l'UCR adoptera la même démarche, pour une fois de plus affirmer qu'il n'y a pas de divergence d'objectif entre les salariés et les retraités. N'oublions pas que les salariés d'aujourd'hui seront les retraités de

demain ! Alors restons mobilisés pour que tous ensemble, salariés et retraités, nous répondions à tous ces mauvais « cadeaux » qui nous tombent dessus sans résoudre les problèmes de notre pays.

*Malgré tout cela,
je vous souhaite
à vous et vos familles
les meilleures fêtes
de fin d'année
possibles.*



Déposé le 09/12/2011

Confédération Européenne des Syndicats

Extraits d'un communiqué de Bernadette Ségol

secrétaire générale de la CES

L'actualité du mois d'octobre a vécu au rythme de sommets européens à répétition censés éviter l'effondrement de la zone euro. Pour la CES, l'accord conclu le 26 octobre dernier est un accord à minima dont elle ne peut se satisfaire car aucune solution durable n'a été apportée.

Il faut une autre politique qui puisse amorcer un véritable changement de cap pour donner une réponse durable aux millions de travailleurs et de citoyens qui voient leur niveau de vie baisser. Face aux attaques quotidiennes des spéculateurs sur les marchés financiers, on est en droit de se demander qui des gouvernements élus démocratiquement ou des marchés financiers gouverne?

Les problèmes auxquels des millions de citoyens et travailleurs doivent faire face chaque jour, à savoir la destruction massive de leurs emplois et des systèmes de protection sociale, appellent des réponses urgentes, courageuses et, surtout, solidaires. Ce qui se passe actuelle-

ment en Grèce - entre autres - montre clairement les limites d'une gouvernance de l'austérité à laquelle nous nous opposons. Les dirigeants européens, la troïka ont essentiellement une vision comptable. Il faut traquer les coûts et ce sont les dépenses publiques et sociales que l'on vise en premier.



La Ces ne laissera pas mettre le social sur les bas-côtés. On nous explique que la suppression de ces dépenses est nécessaire et redynamisera la compétitivité. Il n'a qu'à voir la Grèce pour s'apercevoir que ces traitements de choc auxquels le pays est soumis depuis 18 mois ne fonctionnent pas.

Cette approche doit être stoppée. On doit lui préférer un programme d'envergure comme l'a été le plan Marshall, un programme d'aide mutuelle au sein de l'Union européenne. L'Europe est

face à un défi : elle doit faire un saut qualitatif vers plus d'intégration. Nous considérons que sans solidarité, il n'y a pas d'issue. Les travailleurs, les citoyens, ne sont pas des êtres virtuels que l'on manipule à volonté. Ils doivent être au centre des priorités politiques. Le démantèlement systématique des systèmes de protection et de cohésion sociale, l'attaque contre les conventions collectives minent l'avenir de notre société, défient la démocratie et encouragent l'instabilité politique et le repli nationaliste. Un changement en profondeur s'impose. Le choix de la rigueur budgétaire risque de nous faire faire un bond en arrière de plusieurs décennies [....].

Stop à l'austérité synchronisée, ce sont les personnes, c'est l'avenir de nos sociétés qui doivent être au cœur des priorités et pas seulement les banques et les marchés financiers. [....].

L'Europe que nous voulons est une Europe de la solidarité et du progrès social.

**Assemblée Générale Extraordinaire
de l'UTR CFDT 31 – 09
Jeudi 12 Janvier 2012 de 13h30 à 14h30**

Salle Satgé à Colomiers - Avenue Yves Brunaud

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des comptes 2010 et vote.

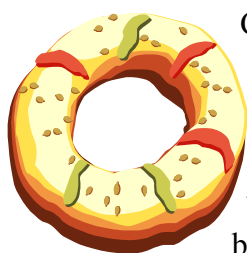
Pour faire suite à notre Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 16 Juin 2011 à Marquefave, où suite à une présentation « confuse » des comptes 2010, nous n'avions pu voter le quitus, la commission de vérification des comptes s'est réunie et a donné un avis favorable.

A l'invitation de la Commission « Culture-Loisirs », cette Assemblée Générale sera suivie du partage de la fameuse Galette des Rois, dans la même salle.

Bien amicalement à Tous et Toutes,

Jean GUIMARD.

**Galette des Rois à 15h
même jour, même salle que l'assemblée générale**



Comme chaque année, la COMMISSION LOISIRS ET CULTURE et le bureau de l'UTR vous invitent à fêter la GALETTE des ROIS.

Vous êtes toutes et tous conviés : adhérents, conjoints sympathisants et amis à passer un bon après midi et faire sauter les bouchons de blanquette. Nous commencerons l'année gaiement dans l'amitié, et la bonne humeur.

2 sorties sont programmées dans le courant du 1er semestre 2012.

Retenez dès aujourd'hui la date programmée du 31 mai (visite de MAZERES dans l'Ariège).

De plus amples renseignements dans les prochains journaux

La commission loisirs et culture



Des formations syndicales pour tous les désirs

L'union régionale CFDT des retraités, avec les UTR, proposent chaque année des formations syndicales pour les militants adhérents et retraités.

Le bureau de l'UTR 31/09 a proposé que ces sessions soient connues du plus grand nombre pour que tous ceux qui le souhaitent puissent y participer et de vous les proposer avec l'aide du journal.

Les formations proposées et organisées avec la région :

- Accueil nouveaux retraités : informations sur la retraite, présentation du syndicalisme retraités (1 j)
- Retraités et militants : mieux connaître la CFDT retraitée et ses revendications et actions (2 j)

Les formations proposées et organisées par l'UTR 31/09 :

- Histoire du mouvement ouvrier et de la CFDT (1/2 journée)
- Formation à l'informatique : découverte de l'outil ordinateur ou comment rédiger un document, insérer des photos
- gérer sa messagerie ou ses photos

Comment y participer ?

Si une session ou un thème vous intéresse inscrivez-vous à l'UTR :

- soit en téléphonant au : 05.61.43.67.88
- soit en envoyant un mail à
- soit en écrivant en donnant vos coordonnées et la ou les sessions qui vous intéressent.

Dès que les dates seront retenues nous vous solliciterons.

Vous pourrez aussi vous inscrire au moment de la galette des rois !!!!

Commission loisirs et culture

Le mardi 20 Septembre, la commission loisirs et Culture a invité tous les militants de l'UTR 31 09 à un débat sur le thème « *Histoire de la CFDT et du mouvement ouvrier* »

Claudine LABATUT a précisé dans le bulletin du 19 Juin, soyez rapides à vous inscrire, 18 participants, la salle n'en contient pas plus !

Jean-Pierre RIEU de PEY nous présente un film, d'une heure environ, qui retrace l'histoire du mouvement ouvrier et de la CFDT. Cette grande fresque reprend les

événements marquants de l'évolution politique et sociale de notre pays depuis 1791, dégage les articulations avec les événements internationaux et met en lumière les étapes de la construction de la CFDT puis de la CFDT.

A la suite de cette projection Jean-Pierre a animé un débat qui nous a permis de repérer le fil rouge de notre identité, de nos valeurs et de notre stratégie à travers les axes forts de nos congrès et les évolutions de notre organisation souvent âprement débattues.

Les camarades présents se sont vivement intéressés aux pages aujourd'hui tournées, aux concordances des temps qui font revivre avec persistance des débats enflammés, témoins et garants d'une organisation solidaire, émancipatrice et démocratique. Nous allons oublier, au sujet des recommandations de Claudine, nous étions 9, bien dommage pour les absents ?

Paule Villette.

NB : les participants à cet après-midi pensent qu'il serait intéressant de faire une seconde séance dans une plus grande salle.

EVENEMENT : le Samedi 24 septembre 2011 c'était la rencontre des retraités et futurs retraités au « Forum des talents » à Rabastens (81)



Les objectifs :

Nous avons réuni 160 retraités et futurs retraités autour du thème de la retraite citoyenne et solidaire, en favorisant les échanges d'expérience, sur le vécu ou les projets des futurs retraités, sur les savoir-faire et les talents des retraités.

Nous avons démontré le rôle social que jouent les retraités dans la nation.

Il s'agissait d'exprimer l'importance de rester CFDT à la retraite.

Nous affirmons, les retraités ne sont pas une charge pour la collectivité, ils sont des acteurs sociaux qui contribuent à la cohésion sociale par leurs engagements, leurs actions et leur consommation.

L'organisation :

Ce Forum des talents a été organisé sous deux formes :

- deux débats : l'un sur le thème de la retraite active, et l'autre sur le syndicalisme chez les retraités.

- 10 carrefours d'échanges thématiques d'expériences.

Des adhérents UTR 31/09 ont animé des carrefours pour favoriser les échanges informels ou organisés, entre les visiteurs des carrefours, à partir :

- de leur propre expérience, et des questions affichées.
- Des supports (photos, peinture d'art, dépliants, ont permis bien des échanges.
- Des ordinateurs, pour de meilleures démonstrations et discussions.

Ambiance de fête dans la réflexion, la sympathie, le partage des savoirs.

POUR UNE PLUS GRANDE CONNAISSANCE DE LA CFDT DANS TOUTE LA REGION MIDI PYRENEES par le tournage du film fait pendant le FORUM et la présence des médias dont FR3 et CFDT.

Nous remercions particulièrement les copains du Tarn pour l'organisation, la présence active de l'UD et l'URI, la présence à nos côtés d'un secrétaire national et l'aide financière de l'UCR.

Le syndicalisme CFDT en sort grandi et mieux connu des CFDT et de la population locale et régionale.

Roger Duthu

Et si c'était nous ... ?

Un établissement hébergeant des personnes âgées est assimilé au domicile du résident (réponse à la question écrite n°1816, JO du Sénat du 8 juillet 2002).

En cas de décès, le corps peut donc y rester jusqu'à l'inhumation qui doit intervenir dans un délai de six jours maximum.

Si la direction de l'établissement préfère ou propose le transfert du corps dans une chambre mortuaire, et si l'établissement en est dépourvu, elle doit prendre en charge les frais de transfert et d'hébergement durant les trois premiers jours (cin R. 2223-79 du code général des collectivités territoriales)."

Cette information est valable pour les maisons de retraite ou les EPHAD

Union locale des retraites du Comminges

Petit retour sur « l'été syndical » en Comminges

A Luchon, le 4 août, un petit événement CFDT : la journée des saisonniers, un bus itinérant, aménagé, autour un stand convivial, installé au parc des thermes dès 7H15 le matin, sur le passage des salariés et des curistes, nombreux à cette date.

Le but : venir à la rencontre des personnels, des employeurs, des politiques de la ville, dans ce tour de France des stations thermales, de mer ou de montagne, de communes ayant des emplois saisonniers l'été.

Les sections CFDT luchonaises, l'UD, la Région, la Confédération avaient organisé la journée avec deux objectifs :

- le matin : rencontres des personnels saisonniers sur leurs lieux de travail et de leurs employeurs : commerces, hôtels, restaurants, établissement ther-

mal.....ainsi que ceux qui se renseignaient sur leurs droits.

- l'après-midi : réservée à la signature d'une « charte des saisonniers » présentée par la CFDT à Luchon comme dans les autres étapes effectuées. Le Maire de Luchon, le Conseiller Général et le Président de la Communauté des Communes se sont engagés dans cette charte qui a été signée ce jour là.

La charte reprend les problèmes constants, répertoriés depuis 1995 à Luchon :

logements, formations, professionnalisation, fidélisation, contractualisation des salariés engagements des employeurs, des loueurs locaux au moment de l'embauche, forum emploi sur place à renouveler chaque année, projet d'une maison des saisonniers, d'un « guichet » permettant un lieu de rencontre fixe des différents partenaires pendant la saison.

Nous étions une dizaine de retraités de l'ULR à participer à cette journée, réalisant les réelles difficultés vécues par les saisonniers : insécurité, conditions de travail, de santé, de logement, parfois déshumanisantes.

A Saint-Gaudens, nous nous sommes retrouvés pour des manifestations contre la fermeture de services de l'hôpital de Saint-Gaudens, depuis le printemps et plusieurs fois pendant l'été.

Les syndicats avec les personnels hospitaliers, les politiques, nous avons marqué notre volonté de garder au sud du département un hôpital de proximité répondant à tous nos besoins de santé. Qu'en sera-t-il de la décision de l'A.R.S avec lequel des négociations continuent ?

Monique Rançon Toucouère

A Saint-Gaudens

**la traditionnelle galette des rois se fêtera :
le mardi 24 janvier 2012 à partir de 14h45
Salle Joseph Abadie, Quartier Ste Anne.**



Ce sera l'occasion d'échanges de vœux pour la nouvelle année Vous êtes invités(es) à y participer avec votre conjoint(e) ou ami(e). Il ne sera pas envoyé d'invitation, retenez cette date. Nous essaierons de vous la rappeler.

René Canal.

Expression libre

Retraites et Société

Nombre d'actifs, nombre de retraités, fluctuations entre ces deux nombres qui conditionnent les retraites en quantité et en qualité.

Les « actifs » ne sont plus assez nombreux pour payer la retraite à ces anciens qui ont construit, qui ont tracé des routes, instruit, éduqué, les actuels « actifs » qui, grâce aux travaux des anciens, peuvent mieux se projeter dans le Progrès.

Mais les faits sont là. Pas assez d'actifs pour nourrir ses anciens. On est enfermé dans une logique qui ne trouve pas de solution ni juste ni comptable.

Et si nous sortions de cette logique et que nous regardions les choses autrement, en tenant compte des réalités simples ?

Voyons, on peut dans cette « crise » (tout comme dans l'autre), considérer trois groupes d'acteurs : les financiers qui décident, organisent, impulsent (et ramas-

sent), les travailleurs actifs qui réalisent et les anciens travailleurs dont les œuvres permettent les réalisations actuelles à un plus haut niveau.

L'action de ces trois groupes produit la matière de subsistance, et ces trois groupes se partagent ce produit nécessaire à la vie (pour le moment ne parlons pas de l'équité du partage). Mais voilà que se produit ce décalage démographique entre actifs et non actifs et un des groupes ne peut plus percevoir l'entière quantité de subsistance qui lui était allouée !

Mais pourquoi ? Si la production diminuait cela se comprendrait, mais le progrès technique aidant, c'est le contraire qui se produit !

Alors ? On joue un jeu dont les règles ont été établies par ceux qui en tirent profit. Il serait temps d'orienter nos idées et projets vers d'autres idées même si elles paraissent simplistes. Bien sûr on ne peut que repenser au Marxisme, à la lutte des classes. Mais ses idées, ses

propositions, il faudrait les réactualiser.

Pas de couteau entre les dents, les patrons ne sont pas plus méchants que les travailleurs, et de toute façon ils vont finir par disparaître presque tous au bénéfice des sociétés, et ceux qui resteront seront des simples artisans aussi exploités que les ouvriers et avec les mêmes problèmes de retraite.

Les théories et analyses de Karl Marx restent valables, mais il convient de prendre en considération l'actionnariat que Karl Marx n'a pas connu sous sa forme et dimension actuelle. Cet actionnariat qui est une machine grandissante dont les hommes ne sont que des rouages et qui produit beaucoup de bénéfices, du chômage et de la régression sociale.

Alors cette société, faut-il la changer ? la détruire ? la maîtriser ? En tout cas il faut la revoir. Elle aussi, il faut la mettre « à plat ».

C'est plus facile à dire qu'à faire, mais commençons tout de même à y penser.

Ignacio LUQUE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Unions Confédérales de Retraités : UCR-CFDT, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC, UCR-CGT, UCR-FO, UNSA Retraités, FGR-FP se sont rencontrées.

Comme leurs confédérations, elles dénoncent le plan de rigueur présenté par le Premier ministre, François Fillon.

Ce plan de rigueur ne permettra ni de relancer l'activité économique, ni d'améliorer l'emploi.

Une fois de plus, les prestations sociales seront touchées. L'augmentation du chômage entraînera une baisse des cotisations qui creusera les déficits de la protection sociale solidaire tout en fragilisant l'ensemble de régimes par répartition.

Ce plan anti-déficit du gouvernement aura des répercussions sur le pouvoir d'achat des retraités qui continue à se dégrader.

Une fois de plus, l'application de ces mesures se fera au détriment des salariés, des jeunes, des familles et des retraités.

D'autre part, les organisations syndicales de retraités condamnent la décision gouvernementale de reporter la réforme du financement de la perte d'autonomie.

Les confédérations syndicales CFDT, CGT, FSU et UNSA appellent tous les salariés à agir pour se faire entendre des décideurs (gouvernement, élus, responsables d'entreprise) dans la période du 1er au 15 décembre 2011, en particulier lors du temps fort de rassemblements le 13 décembre.

Elles demandent en particulier au gouvernement de :

- mettre fin à la défiscalisation des heures supplémentaires, défavorable à l'emploi, inégalitaire et coûteuse (4 milliards d'euros) ;
- faire contribuer les hauts revenus par la création d'une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu et supprimer les niches fiscales inefficaces ;
- conditionner les aides aux entreprises à leur politique sociale ;
- renoncer au doublement de la taxe sur les complémentaires santé ;
- abandonner l'instauration des jours de carences supplémentaires.

L'Union Territoriale des Retraités CFDT 31-09 solidaire des salariés, vous appelle à participer aux actions locales de la période et en particulier à celle du 13 décembre.